



POINT DE VUE DE FSC® FRANCE CONCERNANT LE RAPPORT GREENPEACE

[Paris, France] 11 Mars 2021 – Le rapport de Greenpeace « *Destruction certified* » (« Destruction certifiée »), publié le 10 mars 2021, soutient que les systèmes de certification « *ne sont pas une solution pour enrayer la déforestation, la dégradation des forêts et les autres conversions des écosystèmes* ».

FSC, organisation multipartite à but non-lucratif, accueille favorablement les critiques constructives qui l'aident à s'améliorer. L'organisation a mené des actions correctives dans le passé lorsque certains défauts de son système ont été mis à jour par différentes parties prenantes, comme Greenpeace, qui est membre de plusieurs instances nationales représentant FSC dans le monde entier. Nous considérons donc ce rapport comme un outil utile pour identifier ce qui fonctionne dans le système FSC et ce qui doit être amélioré.

FSC reconnaît la complexité et l'interconnexion des efforts à produire pour concevoir et mettre en œuvre des solutions complètes et durables pour lutter contre la déforestation, la perte de biodiversité et de services écosystémiques, ainsi que pour sécuriser et protéger les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Par conséquent, FSC ne prétend pas que la certification peut à elle seule répondre aux multiples facettes des problèmes et reconnaît l'importance du rôle de nombreux acteurs à ce sujet, y compris celui du législateur.

La certification FSC joue un rôle essentiel pour garantir la gestion responsable des forêts partout dans le monde, et la préservation de leurs valeurs économiques, sociales et environnementales. Au cours de ses 25 années d'existence, la certification FSC a grandement contribué à la transformation des marchés, des entreprises, des modes de gouvernance et des habitudes de consommation en faveur de pratiques et de modèles durables. FSC est un outil qui ouvre la voie à une solution, mais qui pourrait être complété par d'autres outils développés par de nombreux acteurs - notamment les gouvernements, les ONG, et les acteurs de la société civile.

Le rapport Greenpeace insiste sur l'importance d'une gouvernance équitable et considère positivement le fait que « les principaux organes décisionnels (Conseil d'administration, Assemblée générale) sont composés majoritairement d'acteurs autres que des entreprises/des producteurs » dans le système FSC. Le rapport reconnaît FSC comme « le système de certification le plus crédible et effectif » avec « des standards de gestion forestières forts qui incluent le respect des droits des peuples autochtones et des travailleurs, une date butoir précoce pour les conversions, et l'interdiction des OGM ». Comme l'indique le rapport également, FSC élabore des solutions pour consolider son système qui sont souvent utilisées par la suite par d'autres systèmes de certification.

FSC travaille déjà sur plusieurs sujets dont le rapport Greenpeace souligne la nécessité, tels que l'établissement d'une cartographie des forêts certifiées. FSC prend également très au sérieux les violations de l'intégrité des chaînes d'approvisionnement, et mène des enquêtes approfondies à l'aide des données des audits de certification, de la vérification manuelle des transactions et des



tests de fibre. Comme l'a montré à de nombreuses reprises FSC, une utilisation abusive de la certification FSC peut conduire à la résiliation ou à la suspension immédiate du certificat de l'entreprise détentrice de la certification Chaîne de contrôle ou du détenteur de licence promotionnelle pour l'usage de la marque FSC.

Si le rapport de Greenpeace reconnaît certaines améliorations des normes de certification et de développement durable, il n'évoque pas les transformations que ces normes peuvent entraîner ou ont déjà entraîné pour les forêts, la biodiversité, les économies et les communautés du monde entier. FSC et ses membres sont conscients que des améliorations sont nécessaires, dans la lignée de celles qui ont été apportées depuis la création de l'organisation en 1994. FSC a pourtant eu un grand impact positif dans la réponse à de nombreux défis auxquels sont confrontées les forêts du monde entier, impacts que nous devons davantage mettre en avant.

Enfin, ce rapport a été publié dans le contexte des discussions sur le futur règlement de l'Union Européenne concernant la lutte contre la déforestation importée. FSC demande à l'Union Européenne d'adopter un règlement strict intégrant une série de critères minimaux clairs proposés dans la stratégie nationale française de lutte contre la déforestation importée (SNDI).

Pour plus d'informations sur les bénéfices FSC, rendez-vous [sur cette page](#).

Pour connaître la position du Conseil d'Administration de FSC international sur ce sujet, rendez-vous [sur cette page](#).

Pour plus d'informations sur le Bois contrôlé FSC et les labels FSC Mixte, rendez-vous [sur cette page](#).

À propos de FSC :

FSC® (Forest Stewardship Council®) est une ONG internationale, qui depuis plus de 25 ans, a pour mission de promouvoir une gestion des forêts écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable. FSC France est le bureau national qui représente FSC dans notre pays. Grâce à une gouvernance démocratique et équilibrée, dans un esprit de dialogue, FSC s'appuie sur le marché pour créer et mettre à disposition des utilisateurs des outils robustes, innovants et audités en faveur d'une gestion responsable des forêts.

Pour plus d'informations sur FSC International, visitez le site www.fsc.org/en.

Pour plus d'informations sur FSC en France, visitez le site <http://www.fr.fsc.org>.